



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée  
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité  
entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par International Health Awareness Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### **La lutte pour la paix est à l'origine des droits de l'homme, de la justice et du développement durable**

Le rôle joué par les femmes dans la lutte pour la paix est par définition essentiel puisqu'elles remplissent cette obligation morale qui nous permettra d'avancer vers la sortie des conflits armés, le règlement des différends, le partage des ressources et la fondation des générations futures qui nourriront et entretiendront la paix.

Les femmes ont longtemps rêvé d'atteindre l'égalité des droits et de contribuer à un monde de paix, et luttent depuis des siècles pour atteindre ces objectifs.

Christine de Pizan, une écrivaine française de la Renaissance, est peut-être le premier défenseur de l'égalité des sexes. Entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle, elle a rédigé des ouvrages au sujet de femmes qui ont marqué l'histoire, dépeignant la gent féminine comme aussi accomplie que les hommes, et dont les contributions à la société sont tout aussi importantes. Olympe de Gouges, illustre dramaturge française, a commencé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à rédiger des pamphlets sur les enjeux de son époque, qui se sont progressivement transformés en pamphlets politiques, réclamant en 1791 que les femmes aient les mêmes droits que les hommes en France. Elle soutenait la Révolution française mais attaqua les pratiques du Gouvernement sous la Terreur, ce qui lui valut d'être condamnée à mort par guillotine.

Par la suite, les femmes en Europe ont continué à réclamer le droit à l'égalité. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Mary Wollstonecraft a publié l'essai *Défense des droits de la femme*, qui revendique l'égalité morale et sociale entre les sexes. Elle est considérée comme une figure clé du mouvement féministe britannique qui a permis aux femmes d'accéder au droit de vote en Grande-Bretagne.

Plus tard au XIX<sup>e</sup> siècle, il est intéressant de noter les similitudes entre la Conférence de Badasht (Perse) et la Convention de Seneca Falls (États-Unis), qui se sont tenues entre juin et juillet 1848. Les participants aux deux conférences avaient en effet pour objectif d'étudier et de voter des résolutions relatives à l'égalité des sexes. La majorité des participants aux deux événements étaient des femmes. Les responsables féminins ont judicieusement choisi de désigner un homme, Frederick Douglass, pour parler en leur nom à la Convention de Seneca Falls, et faire accepter la résolution la plus novatrice : le droit de vote pour les femmes. Seule une participante à cette conférence vécut assez longtemps pour exercer ce droit.

Plus de sept siècles après Christine de Pizan, le combat pour l'égalité des sexes n'est pas encore terminé, puisque les femmes sont toujours victimes de violences au travail, chez elles et dans les zones de conflit.

Nous devons nous unir afin d'éliminer la violence à l'égard des femmes et lutter pour parvenir à l'égalité des sexes avec la participation ou sous la direction de ces dernières, qui nous aideront à établir la paix pour tous.